

# **Projet Éducatif de Territoire 2021-2024**



Communauté de Communes

---

**La Rochefoucauld  
Porte du Périgord**

## SOMMAIRE

|                                                                         |           |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Le contexte</b>                                                      | <b>3</b>  |
| <b>La Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord</b>   |           |
| Présentation générale                                                   |           |
| La carte d'identité                                                     | 4         |
| Les 0-25 ans : quelques données                                         | 5         |
| Accessibilité et mobilité                                               | 6         |
| Des équipements spécialisés et diversifiés                              |           |
| Les établissements d'enseignement                                       | 7         |
| Les structures gérées par la CdC                                        | 7         |
| L'offre culturelle                                                      | 9         |
| L'offre sportive                                                        | 11        |
| Dispositifs existant ou en de développement                             | 12        |
| <b>Le PEdT 2021-2024</b>                                                |           |
| Les valeurs et objectifs éducatifs portés par la CdC à travers son PEdT | 14        |
| Bilan 2018-2021                                                         | 14        |
| En résumé                                                               | 16        |
| Enjeux identifiés                                                       | 16        |
| Besoins associés                                                        | 17        |
| Objectifs opérationnels                                                 | 17        |
| Moyens mis en œuvre                                                     | 17        |
| Une méthode de travail                                                  | 17        |
| Des projets initiés                                                     | 18        |
| Résultats attendus                                                      | 18        |
| Par rapport aux enjeux identifiés                                       | 18        |
| Par rapport aux ambitions éducatives                                    | 19        |
| L'évaluation                                                            | 19        |
| Modalité d'évaluation                                                   | 19        |
| Indicateurs quantitatifs                                                | 19        |
| Indicateurs qualitatifs                                                 | 19        |
| Pilotage                                                                | 20        |
| Composition du Comité de Pilotage                                       | 20        |
| Le comité technique                                                     | 20        |
| Une coordination                                                        | 21        |
| <b>Plan Mercredi</b>                                                    | <b>22</b> |

## **Le contexte**

Créée le 01 Janvier 2017 par arrêté préfectoral en date du 22 Novembre 2016, la Communauté de Communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord est issue de la fusion des Communautés de Communes Bandiat-Tardoire et Seuil-Charente-Périgord.

Ces deux anciennes CdC diffèrent par leur politique, leurs compétences et l'exercice de ces compétences notamment sur le scolaire, la petite-enfance et l'enfance-jeunesse.

Ainsi, la compétence scolaire exercée par Seuil Charente Périgord ne l'était pas à Bandiat Tardoire. Cette différence se retrouve encore aujourd'hui puisque la compétence a été géographiquement maintenue : la CdC La Rochefoucauld-Porte du Périgord continue à exercer la compétence scolaire sur la partie du territoire correspondant à celui de Seuil Charente Périgord. Les écoles situées sur le territoire rupificaldien sont restées sous compétence communale. Il est à noter que le SIVOS d'Yvrac et Marillac en charge du RPI a été intégré au 1/1/2021 à la CdC.

Cette différence territoriale est un élément constitutif et fondamental dans la politique éducative menée depuis la fusion.

Aussi, si les deux ex-Communautés de Communes ont toutes deux porté un Contrat puis un Projet Educatif Local, seule Seuil-Charente-Périgord disposait d'un PEdT. Un travail d'harmonisation était donc nécessaire pour une meilleure cohérence territoriale.

La démarche de Convention Territoriale Globale (ou CTG) proposée par la Caisse d'Allocations Familiales offrait justement l'opportunité d'un regard plus précis à l'échelle du territoire élargi, au-delà de ses compétences déjà exercées. Elle permet d'établir un projet social de territoire et de structurer l'organisation concrète de l'offre globale concernant les familles et les habitants. À partir d'un diagnostic partagé, et afin de mieux répondre aux problématiques du territoire, le projet communautaire tend vers une démarche structurée où les besoins des familles seront la priorité.

Le PEdT, volet éducatif de la CTG, se doit d'être une déclinaison de cette vision globale du territoire et doit donc permettre de :

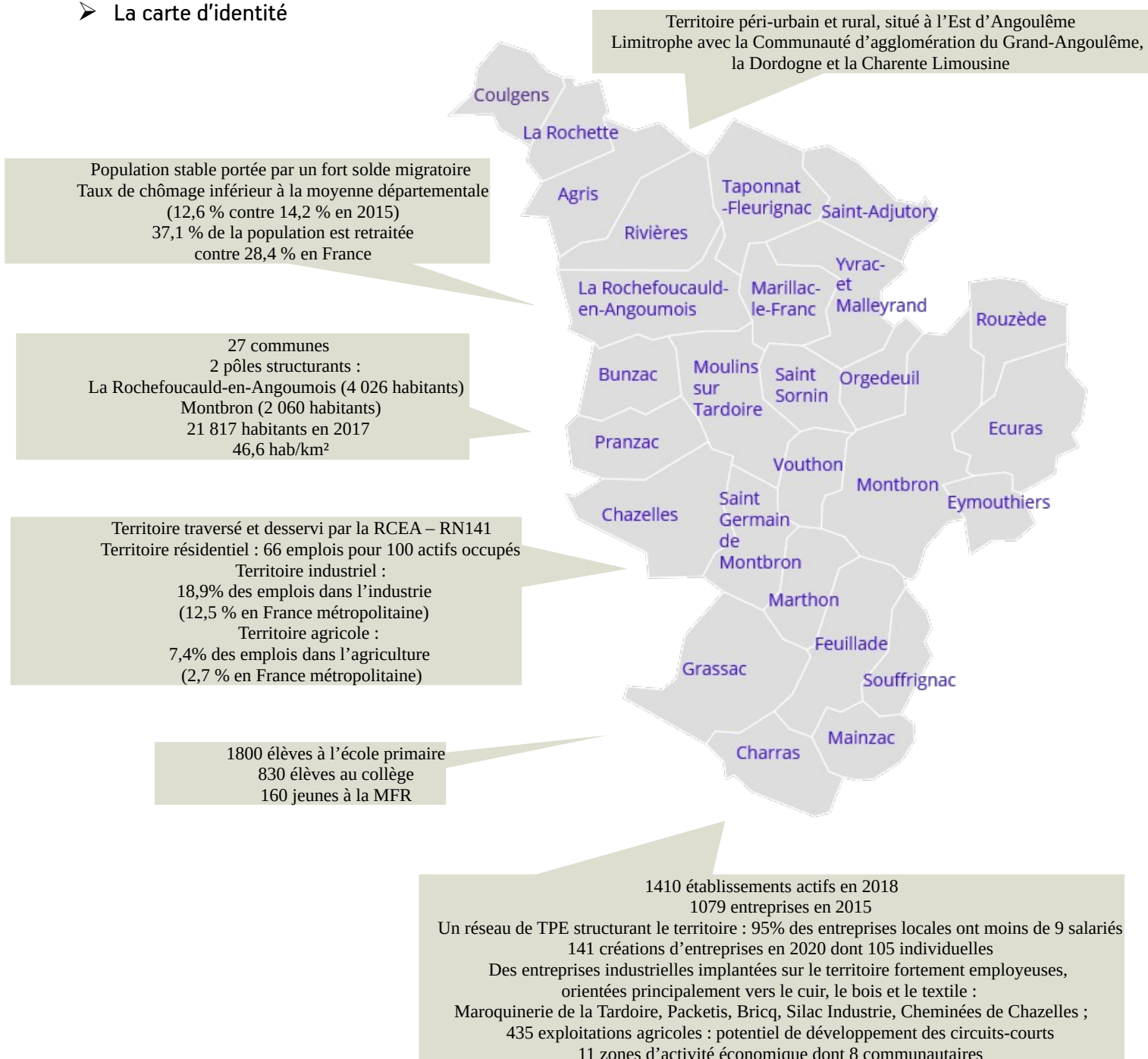
- renforcer la cohérence des actions mises en œuvre sur le territoire et veiller à la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant ;
- rendre accessible une offre éducative diversifiée de qualité ;
- mettre en œuvre une démarche de projet participatif et concerté ;
- favoriser la réussite scolaire (par le biais de l'accompagnement à la scolarité).

Au-delà d'un PEdT qui concernerait uniquement les établissements scolaires de niveau primaire sur la partie du territoire où la compétence scolaire est exercée, les élus souhaitent établir un véritable projet éducatif territorial englobant l'ensemble des partenaires, des acteurs éducatifs et des actions à destination des 0-25 ans.

# La Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord

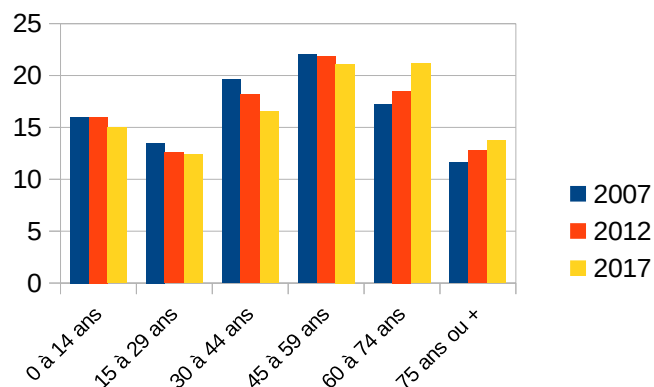
## ● Présentation générale

### ➤ La carte d'identité



### Population par grandes tranches d'âges en %

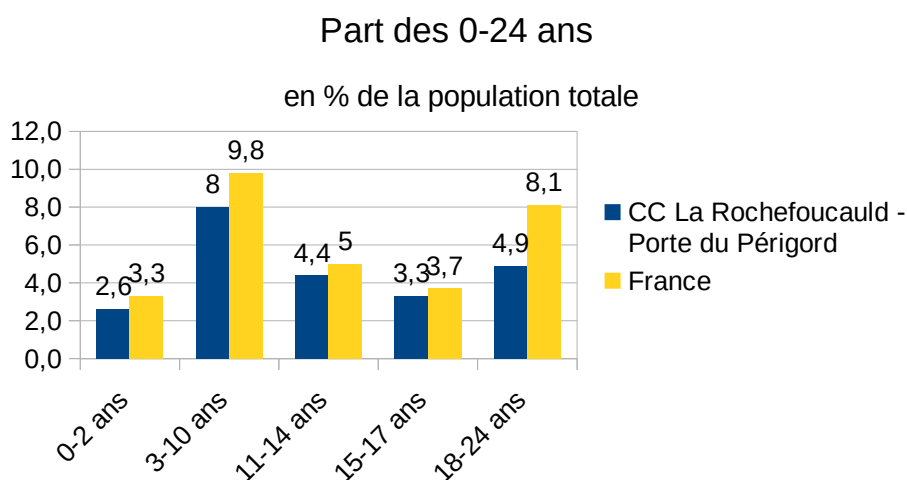
|                       | 2007   | %     | 2012   | %     | 2017   | %     |
|-----------------------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
| <b>Ensemble</b>       | 21 376 | 100,0 | 21 828 | 100,0 | 21 816 | 100,0 |
| <b>0 à 14 ans</b>     | 3 425  | 16,0  | 3 503  | 16,0  | 3 277  | 15,0  |
| <b>15 à 29 ans</b>    | 2 895  | 13,5  | 2 755  | 12,6  | 2 708  | 12,4  |
| <b>30 à 44 ans</b>    | 4 184  | 19,6  | 3 964  | 18,2  | 3 598  | 16,5  |
| <b>45 à 59 ans</b>    | 4 696  | 22,0  | 4 766  | 21,8  | 4 613  | 21,1  |
| <b>60 à 74 ans</b>    | 3 687  | 17,2  | 4 036  | 18,5  | 4 636  | 21,2  |
| <b>75 ans ou plus</b> | 2 490  | 11,6  | 2 804  | 12,8  | 2 985  | 13,7  |



➤ Les 0-25 ans : quelques données

• Combien sont-ils ?

| Part des tranches d'âges entre 0-24 ans             | En % de la pop totale | nombre |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|--------|
| 0-2 ans                                             | 2,6                   | 567,0  |
| 3-10 ans                                            | 8,0                   | 1745,0 |
| 11-14 ans                                           | 4,4                   | 960,0  |
| 15-17 ans                                           | 3,3                   | 720,0  |
| 18-24 ans                                           | 4,9                   | 1067,0 |
| Population au dernier recensement (habitants), 2017 | 100                   | 21 816 |



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

• Dans quel type de familles vivent-ils ?

Composition des familles

|                              | 2007  | %     | 2012  | %     | 2017  | %     |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ensemble                     | 6 518 | 100,0 | 6 665 | 100,0 | 6 577 | 100,0 |
| Couples avec enfant(s)       | 2 578 | 39,5  | 2 517 | 37,8  | 2 438 | 37,1  |
| Familles monoparentales      | 624   | 9,6   | 682   | 10,2  | 796   | 12,1  |
| Hommes seuls avec enfant(s)  | 104   | 1,6   | 123   | 1,8   | 185   | 2,8   |
| Femmes seules avec enfant(s) | 520   | 8,0   | 559   | 8,4   | 611   | 9,3   |
| Couples sans enfant          | 3 316 | 50,9  | 3 465 | 52,0  | 3 343 | 50,8  |

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

|                   | 2007  | %     | 2012  | %     | 2017  | %     |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ensemble          | 6 518 | 100,0 | 6 665 | 100,0 | 6 577 | 100,0 |
| Aucun enfant      | 3 720 | 57,1  | 3 819 | 57,3  | 3 729 | 56,7  |
| 1 enfant          | 1 384 | 21,2  | 1 341 | 20,1  | 1 395 | 21,2  |
| 2 enfants         | 1 037 | 15,9  | 1 157 | 17,4  | 1 143 | 17,4  |
| 3 enfants         | 301   | 4,6   | 284   | 4,3   | 253   | 3,8   |
| 4 enfants ou plus | 75    | 1,1   | 64    | 1,0   | 59    | 0,9   |

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

## Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2017

|                       | Ensemble | Population scolarisée | Part de la population scolarisée en % |        |        |
|-----------------------|----------|-----------------------|---------------------------------------|--------|--------|
|                       |          |                       | Ensemble                              | Hommes | Femmes |
| <b>2 à 5 ans</b>      | 834      | 600                   | 71,9                                  | 72,5   | 71,2   |
| <b>6 à 10 ans</b>     | 1 129    | 1 103                 | 97,7                                  | 97,4   | 98,1   |
| <b>11 à 14 ans</b>    | 965      | 951                   | 98,5                                  | 98,3   | 98,8   |
| <b>15 à 17 ans</b>    | 725      | 700                   | 96,6                                  | 96,2   | 96,9   |
| <b>18 à 24 ans</b>    | 1 063    | 330                   | 31,0                                  | 32,5   | 29,3   |
| <b>25 à 29 ans</b>    | 920      | 23                    | 2,5                                   | 1,5    | 3,4    |
| <b>30 ans ou plus</b> | 15 832   | 72                    | 0,5                                   | 0,5    | 0,4    |

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire dès 3 ans. On peut aisément imaginer que la part de la population scolarisée entre 2 et 5 ans se rapproche de celle des 6 -10 ans (97,7%)

## Population des 15-24 ans par CSP

|                                                   | Nombre       | %            |
|---------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Agriculteurs exploitants                          | 20           | 1,1          |
| Artisans, commerçants, chefs entreprise           | 0            | 0,0          |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 15           | 0,9          |
| Professions intermédiaires                        | 125          | 7,2          |
| Employés                                          | 259          | 14,8         |
| Ouvriers                                          | 265          | 15,2         |
| Retraités                                         | 0            | 0,0          |
| Autres personnes sans activité professionnelle    | 1 061        | 60,8         |
| <b>Total</b>                                      | <b>1 745</b> | <b>100,0</b> |

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2017

### • Autres chiffres (en 2017)

- 1,4 % des 15-19 ans et 11,5 % des 20-24 ans vivent seuls
- 2,8 % des 15-19 ans et 33,4 % des 20-24 ans vivent en couple
- Le taux de chômage chez les 15-24 ans est de 24,8 % pour les hommes et 30,5 % pour les femmes (taux de chômeurs des 15-64 ans : 12%)

### ➤ Accessibilité et mobilité

- Le mode dominant de déplacement demeure le mode routier
- Peu d'offres de transports publics sont proposées entre les principaux pôles de services, notamment entre Montbron et La Rochefoucauld
- 61% des jeunes accompagnés par la Mission Locale déclarent ne pas être mobiles au-delà de leur commune ou canton de résidence.

## ● Des équipements spécialisés et diversifiés

### ➤ Les établissements d'enseignement

Il y a 27 établissements scolaires sur le territoire de la CdC :

- 23 écoles dont un établissement d'enseignement privé,
- 3 collèges (un à Montbron et deux à La Rochefoucauld-en-Angoumois dont un établissement d'enseignement privé)
- 1 Maison Familiale Rurale, sur la commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Parmi les écoles, nous comptons plusieurs regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) :

- ✓ Agris et La Rochette ;
- ✓ Bunzac et Pranzac ;
- ✓ Charras, Grassac et Rougnac (cette dernière appartenant à la C.d.C. Lavalette-Tude-Dronne) ;
- ✓ Coulgens et Jauldes (cette dernière appartenant au Grand-Angoulême) ;
- ✓ Marillac-le-Franc et Yvrac-et-Malleyrand ;
- ✓ Saint-Sornin et Vouthon.

Il n'y a pas de lycée sur le territoire. Pour continuer la scolarité après le collège, outre la MFR, les élèves doivent se rendre soit sur Angoulême (lycée général, technique, professionnel) soit à Chasseneuil-sur-Bonnieure (lycée professionnel)

### ➤ Les structures gérées par la CdC

#### • Cabrioles

« Cabrioles » est un établissement consacré à la Petite Enfance dont le périmètre d'action correspond au territoire de l'ex CdC Seuil Charente Périgord et qui se compose de 3 structures :

- le Relais Petite Enfance (anciennement RAM). C'est un lieu d'information et de soutien pour les assistants maternels agréés et les gardes d'enfants à domicile. Il propose des ateliers éducatifs les mercredis et jeudis matins qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés. Les parents et les futurs parents peuvent également y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil lors des permanences des mardis et jeudis après-midis.

- Le Multi-accueil. Ouvert les lundis et les matinées du vendredi pour les enfants de 2,5 mois jusqu'à l'entrée en maternelle, il constitue pour l'enfant l'occasion de vivre un temps de collectivité et de se préparer à la séparation avec les parents. Le multi-accueil offre un service de 10 places aux tarifs définis en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge selon le barème de la C.A.F.

- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Ouvert les mercredis matins, gratuitement et en accès libre, c'est un espace de rencontre et de jeu pour les enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un adulte responsable. C'est aussi un espace de parole dans le respect de l'anonymat et la confidentialité, un lieu où parents, enfants, professionnels se rencontrent, un espace d'écoute et d'échanges pour aborder toutes les questions que l'on se pose sur le quotidien d'un parent.

#### • Le RPEI (Relais Petite-Enfance Itinérant)

Nouvelle structure créée officiellement en avril 2021, la particularité de ce Relais Petite-Enfance est son fonctionnement en itinérance sur le territoire de l'ex-CdC Bandiat-Tardoire. Les ateliers ont lieu en matinée sur 3 communes différentes et les permanences les après-midis sur 4 communes.

• **Les ALSH**

| Les Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) – Accueil périscolaires déclarés |                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Qui ?                                                                              | Enfants scolarisés en maternelle ou primaire à Marthon, Montbron (maternelle et primaire), Saint Sornin, Vouthon, Yvrac et Marillac                                                            |
| Quand ?                                                                            | le matin de 7h00 à 9h00 (sauf Yvrac et Marillac à 7h30) et le soir de 16h30 à 18h30                                                                                                            |
| Où ?                                                                               | écoles de Marthon, Montbron, Saint-Sornin, Yvrac et Marillac                                                                                                                                   |
| Capacité d'accueil :                                                               | 72 enfants de moins de 6 ans et 132 enfants de plus de 6 ans                                                                                                                                   |
| Fonctionnement :                                                                   | multi-site (un seul directeur pour l'ensemble)                                                                                                                                                 |
| Équipe                                                                             | 15 animatrices et animateurs, répartis sur les différentes structures en fonction du nombre d'enfants accueillis                                                                               |
| Spécificité                                                                        | L'offre de service ALSH périscolaire n'est proposée que sur les écoles à compétence communautaire (Marthon, Montbron et écoles rattachées, RPI Saint Sornin – Vouthon, RPI Yvrac et Marillac). |

| ALSH L'îlot Loisirs  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Qui ?                | Enfants âgés de 3 à 12 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Quand ?              | Les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Fermeture les deux dernières semaines d'août et lors des vacances de Noël.                                                                                                                                                                                                                           |
| Où ?                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• mercredis : écoles d'Agris, de La Rochefoucauld (maternelle) et de Saint-Projet ;</li> <li>• petites vacances : école d'Agris ;</li> <li>• grandes vacances : école de Taponnat-Fleurignac.</li> </ul>                                                                                                           |
| Capacité d'accueil : | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 de -6 ans / 72 + 6 ans les mercredis ;</li> <li>• 32 places -6 ans / 36 +6 ans les petites vacances ;</li> <li>• 124 places en juillet et 80 places en août.</li> </ul>                                                                                                                                       |
| Fonctionnement :     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• multi-sites les mercredis (une seule directrice pour l'ensemble)</li> <li>• mono-site les vacances avec ramassage sur 9 communes les petites vacances et sur 6 communes, dont 2 points d'accueil, lors des vacances d'été.</li> <li>• séjours l'été uniquement (une seule directrice pour l'ensemble)</li> </ul> |
| Équipe               | L'équipe d'animation compte 5 titulaires de la FPT et est complétée de vacataires ou de contractuels.                                                                                                                                                                                                                                                     |



| ALSH Les mômes du coin |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Qui ?                  | Enfants âgés de 3 à 12 ans.                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Quand ?                | Les mercredis et vacances scolaires de 07h00 à 18h30.<br>Fermeture les deux premières semaines d'août et lors des vacances de Noël.                                                                                                                                                                   |
| Où ?                   | Ecole de Montbron.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Capacité d'accueil :   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• les mercredis : 24 de -6 ans ; 60 de +6ans (<i>en sept 2021</i>)</li> <li>• 50 places les petites vacances ;</li> <li>• 68 places en juillet et 54 places en août</li> </ul>                                                                                 |
| Fonctionnement :       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• mono-site les mercredis et les vacances</li> <li>• séjours l'été uniquement (un seul directeur pour l'ensemble)</li> <li>• Un accueil est proposé aux familles de Montbron, de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30, au sein des écoles de la commune.</li> </ul> |
| Équipe                 | 5 animateurs titulaires, équipe complétée par des saisonniers pendant les vacances                                                                                                                                                                                                                    |

### ➤ L'offre culturelle

Les champs culturels présents sur le territoire sont diversifiés : spectacle vivant, patrimoine, lecture, EAC, cinéma, pratique artistique amateur, compagnies professionnelles, MJC

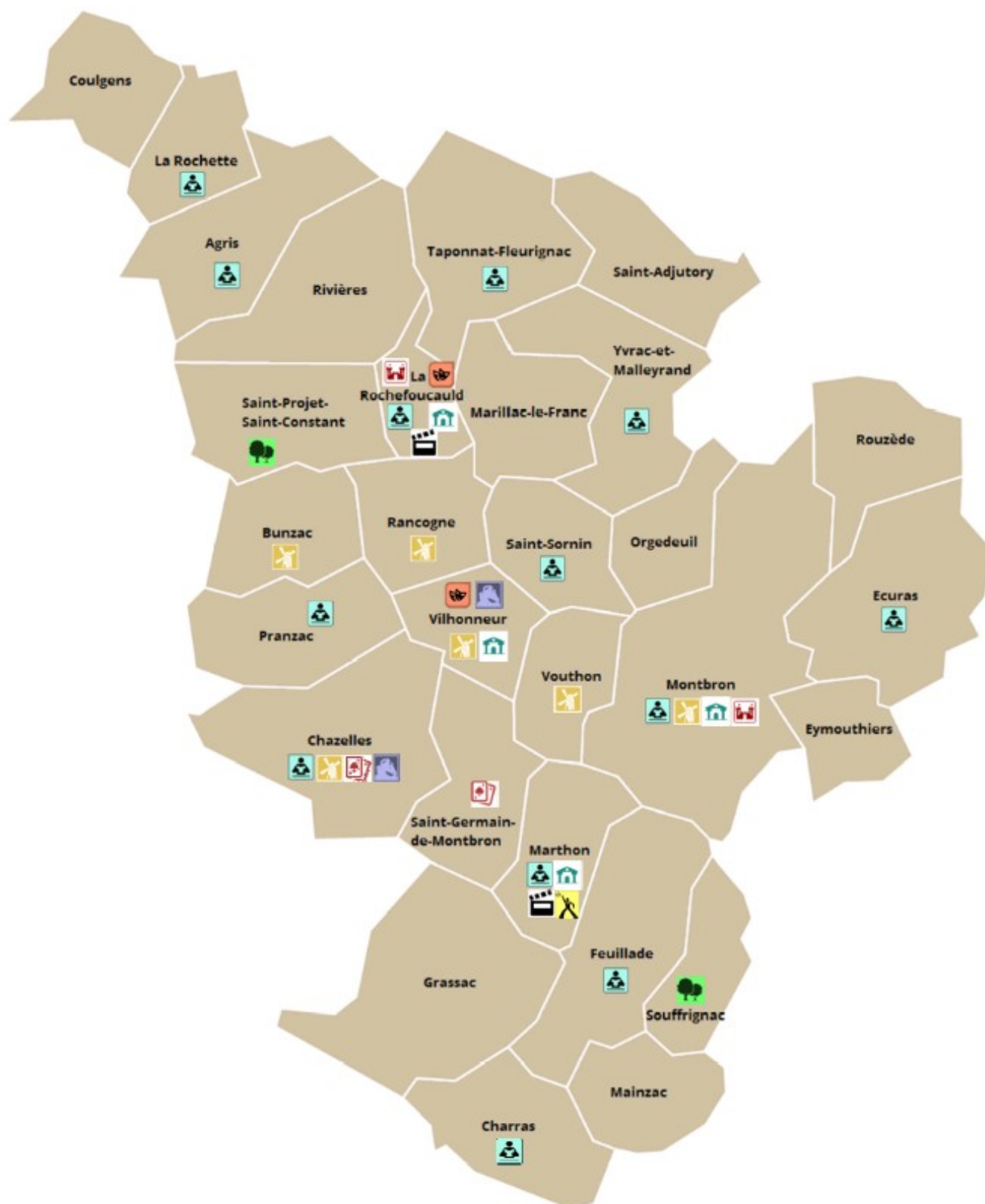
#### • Quelques chiffres

- 1 salle de spectacle intercommunale
- 2 cinémas associatifs
- 2 antennes de l'EDM, à Montbron et à La Rochefoucauld-en-Angoumois
- 1 MJC
- 3 bibliothèques et médiathèques publiques,
- 35 associations culturelles recensées

#### • La vie culturelle dans les établissements scolaires du territoire

- L'ensemble des écoles élémentaires et des collèges du territoire ont eu accès aux interventions en milieu scolaire entre 2017 et 2019 grâce aux Carmes et à l'Enchantié
- Des actions menées par les Carmes au centre hospitalier de La Rochefoucauld (EHPAD) en lien avec la DRAC et l'ARS
- Un projet Éducation Artistique et Culturel (EAC) a été mis en mouvement par Les Carmes et la DRAC en 2019
- Les bibliothèques mènent des actions en direction des établissements scolaires
- Des actions avec les cinémas du territoire sont également proposées aux écoles dans le cadre de ciné-passion 16.

- Carte des équipements culturels



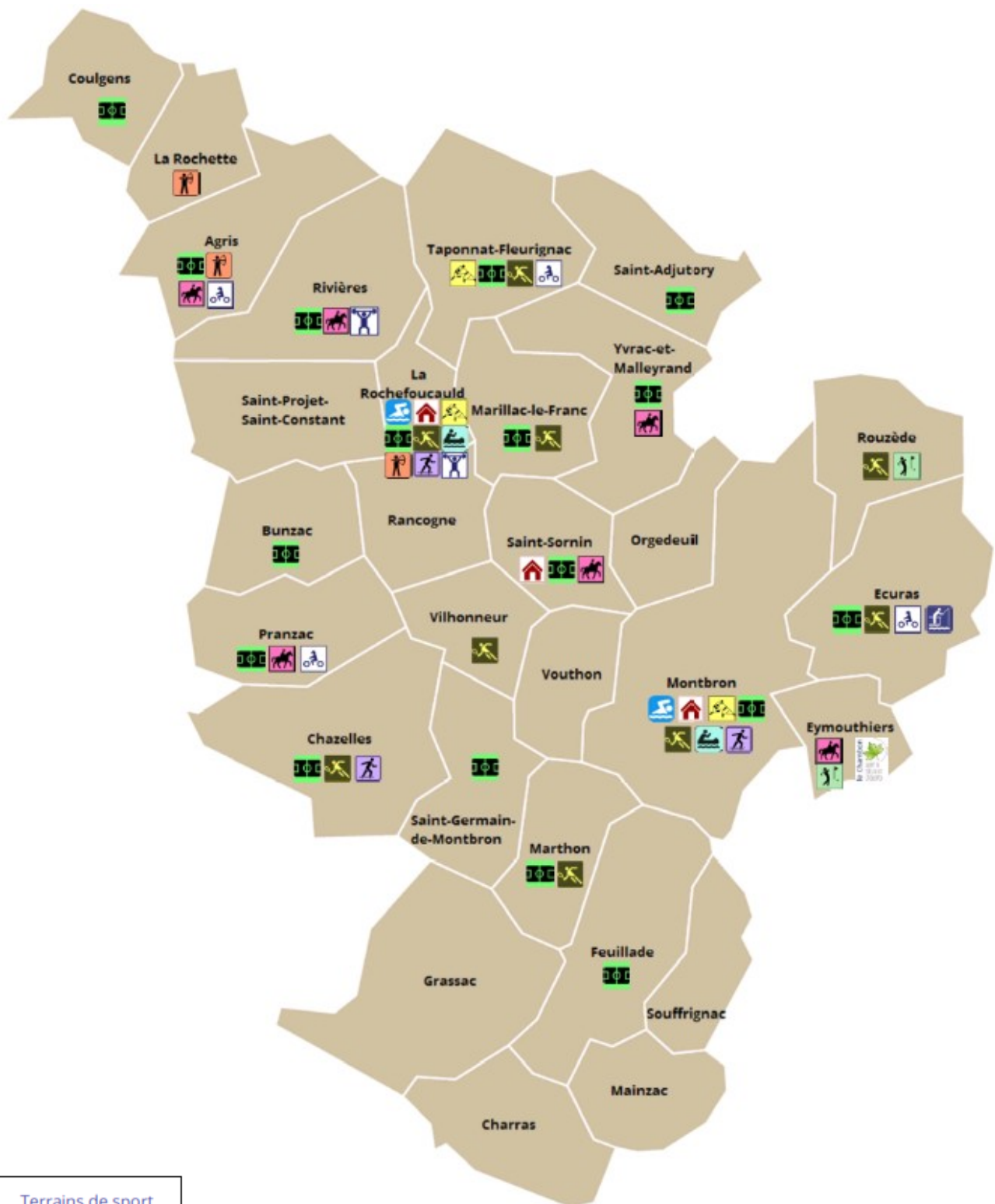
|                                                                                     |         |                                                                                     |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
|  | Jardins |  | Châteaux      |
|  | Grottes |  | Boîte de nuit |

|                                                                                     |                                  |                                                                                       |                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
|  | Bibliothèques<br>ou médiathèques |  | Etablissements<br>culturels       |
|  | Moulins                          |  | Musées ou<br>salles d'expositions |
|  | Ludothèque<br>ou resto'jeux      |  | Cinéma                            |

## ➤ L'offre sportive

- Environ 90 associations sportives sur tout le territoire offrant une variété et une diversité dans les activités proposées

### • Carte des équipements sportifs



|  |                   |
|--|-------------------|
|  | Terrains de sport |
|  | Piscines          |
|  | Gymnases          |
|  | Canoë, Kayak      |
|  | Tennis            |
|  | Piste de skate    |
|  | Golf              |

|  |                                   |
|--|-----------------------------------|
|  | Centres Equestres                 |
|  | Dojos                             |
|  | Pêche                             |
|  | Equipements pour sports motorisés |
|  | Stands de tir ou de tir-à-l'arc   |
|  | Salle de sports                   |

## ➤ Dispositifs existant ou en cours de développement

### • **Le Projet Culturel Territorial**

La démarche de projet est lancée au début de l'année 2021. Le diagnostic partagé a permis d'identifier les forces et faiblesses du territoire et de recenser les différentes offres. Un travail de co-construction et d'analyse prospective a ensuite défini les priorités du projet :

- Positionner les Carmes comme fer de lance du projet culturel de territoire
- Approfondir la démarche Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en structurant davantage le projet par la mise en œuvre d'un Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CT-EAC)
- Préfigurer un Contrat Territoire Lecture (CTL) qui permettra de structurer le réseau des bibliothèques et de développer l'accès à la lecture et au numérique,
- Accompagner les associations dans la réalisation de leur projet en clarifiant les règles de soutien et de coordination
- Installer des groupes de travail thématiques afin de développer un véritable réseau d'acteurs culturels : patrimoine, spectacle vivant, bibliothèques etc.
- Recruter un.e coordinateur.trice dont la mission sera de mettre en œuvre le projet qui sera défini par les élus.

Le Projet Culturel de Territoire vient donc en soutien du PEdT et lui apporter une coloration culturelle notamment par le travail sur l'Éducation Artistique et Culturelle et le Contrat Territoire Lecture

Les coordonnateurs des deux projets sont amenés à travailler ensemble pour aboutir à la réalisation de leurs objectifs spécifiques.

### • **Soutien à la parentalité**

L'association Ah Toupie porte des actions de soutien à la parentalité qui complète et renforce le travail des structures communautaires.

#### - Le CLAS

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est une action financée par la CAF de la Charente. Il a pour objectif de soutenir le rôle des familles dans la réussite éducative des enfants en les aidant à acquérir des méthodes pour mieux réussir l'école et à élargir leurs centres d'intérêt. Ce dispositif permet de mettre en avant leurs acquis pour renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité à la vie collective. Ce soutien s'adresse aux élèves de l'école primaire jusqu'au lycée. Il consiste en une aide aux devoirs, accompagnée d'activités culturelles ou toutes autres activités permettant aux enfants de trouver la confiance en eux.

Des groupes de 15 enfants maximum sont encadrés par des salariés et des bénévoles. Les séances sont découpées en trois temps :

- 1- Un moment de paroles et d'échanges autour du goûter
- 2- Un accompagnement personnalisé des devoirs par un adulte
- 3- Un temps ludique et créatif où diverses activités sont proposées aux enfants pour leur permettre de s'épanouir autrement.

Durant ses séances les enfants et les adultes sont force de propositions sur le contenu : test de jeux, fabrication de jeux, jeu de construction ou jeu symbolique, arts créatifs, lecture sont au programme. Ce projet intergénérationnel permet aux bénévoles de transmettre leurs passions (ex : scrapbooking, voyage, lecture...) et aux enfants de recevoir ces apports.

Les enfants sont aussi acteurs des thématiques ce qui permet de travailler sur l'autonomie, la créativité et le respect du matériel (projet fresque de la fête du jeu, projet cabane, projet « je teste les jeux », coin lecture,...)

#### - Le REAPP

Depuis 2020, l'association est conventionnée pour assurer la coordination du Réseau d'Ecoute et Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) sur la CdC La Rochefoucauld- Porte du Périgord. L'objectif s'inscrit dans une démarche de cohérence des actions, de recueil de l'offre et de sa diffusion, de collaboration et d'échange, de communication et de création d'un calendrier commun.

L'association organise des ateliers parents/enfants autour des thématiques « Zéro déchet » : réutilisation/recyclage de tissu, initiation à la couture. Elle propose également des conférences.

- **Le Contrat Départemental d'Animation**

Dispositif mis en place par le Département de la Charente, il couvre quatre domaines d'intervention :

- Le sport, avec soutien à la création et au maintien des écoles multisports (EMS) pour les jeunes, à la pratique sportive diversifiée et tout public (hors contexte fédéral) et à la pratique des activités nature non motorisées
- La culture, avec soutien à la pratique des arts plastiques, à la pratique théâtrale chez les jeunes et aux pratiques culturelles diversifiées tout public
- L'éducation à l'environnement et au développement durable autour de la compréhension, de la connaissance et de protection des milieux (sachant que les activités de nature peuvent être utilisées comme moyen d'immersion dans les milieux naturels) et de l'éducation éco-citoyenne
- L'Été Actif avec pour objectifs le maintien et l'amélioration de cette opération qui offre à la population locale des animations encadrées de qualité

Dans ce partenariat qui lie le Département et la CdC, la collectivité à choisi de travailler les objectifs suivants :

- Faire découvrir le patrimoine environnemental et culturel par la mise en œuvre d'actions de loisirs éducatives et de sensibilisation en relation avec le tissu local associatif et professionnel ;
- Pérenniser l'activité nautique et la découverte du patrimoine local ;
- Renforcer les partenariats avec les associations du territoire

3 actions particulières en découlent :

- L'Été Actif
- La valorisation de la Tardoire par l'animation et la découverte du canoë et du kayak
- Favoriser l'animation du territoire par le jeu

En plus de s'adresser au 0-25 ans, public cible du PEdT, ces actions s'inscrivent dans un cadre plus général, familial et intergénérationnel.

- **Réseau ECLORE**

Le dispositif École Collège Lycée pour l'Orientation et la Réussite des Élèves est un dispositif académique qui a pour vocation de faciliter dans les 29 réseaux constitués l'engagement des acteurs dans le développement de leur pratique professionnelle. Il est un des leviers permettant au sein de chaque territoire la mise en œuvre de la politique éducative et des priorités académiques.

Le territoire de la CdC est inclus dans celui du réseau ECLORE de Confolens qui correspond au territoire de la circonscription de Confolens composé des CdC Charente-Limousine et La Rochefoucauld-Porte du Périgord.

Le réseau a fait le choix de cibler deux priorités déclinées en objectifs opérationnels :

- 1- Mutualiser et harmoniser les pratiques éducatives et pédagogiques au bénéfice du parcours des élèves :
  - Renforcer les Savoirs fondamentaux et en particulier la maîtrise de la langue
  - Garantir au sein des établissements le bien-être et l'estime de soi des élèves
  - Développer l'ambition des élèves pour leur assurer une orientation choisie
- 2- Mobiliser les acteurs pour développer la professionnalisation des enseignants
  - Connaître l'environnement (social, économique, culturel, médico-social...) du réseau ECLORE
  - Développer une culture commune de la maternelle aux lycées
  - Développer les usages du numérique

- **Écoles et numérique**

La CdC et les communes de Rivières et de La Rochefoucauld-en-Angoumois ont répondu et ont été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires qui vise à

réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
- les services et ressources numériques,
- l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

Au total ce sont 7 écoles, 28 classes et 619 élèves qui sont concernés pour un montant global prévisionnel de 108 000 € dont 66 500 € de participation de l'État.

## **Le PEdT 2021-2024**

### **● Les valeurs et objectifs éducatifs portés par la CdC à travers son PEdT**

#### **➤ Développer le bien-vivre ensemble dans son environnement**

- en respectant : soi-même et les autres dans leurs différences et particularités ; l'environnement, les lieux, les locaux ; les biens, le matériel

- en encourageant la bienveillance, la coopération, l'entraide et la solidarité et l'estime de soi

#### **➤ Favoriser l'épanouissement intellectuel, culturel et physique de chacun en permettant de :**

- prendre du plaisir

- participer à tous types d'activités

- susciter la curiosité

- développer l'imaginaire et la créativité

- découvrir son environnement et s'ouvrir aux diversités culturelles

#### **➤ Participer à la formation d'un citoyen autonome en lui permettant :**

- d'établir, de comprendre et de vivre selon des règles définies

- d'avoir des responsabilités et d'assumer les conséquences de ses actes,

- de participer à la vie collective, de s'engager

- de prendre des initiatives, de choisir

- de développer son sens critique et sa compréhension du monde

Ces ambitions éducatives sont portées aussi bien à travers les actions imaginées et les futurs projets qu'à travers les projets d'établissement et pédagogiques.

### **● Bilan 2018-2021**

Le territoire de la communauté de commune a vu de nombreux bouleversements depuis ses premières actions éducatives inscrites au premier Projet Éducatif Local (1<sup>er</sup> projet de Charente). La Communauté de Communes actuelle a emporté avec elle les historiques éducatifs des CDC Seuil Charente Périgord et Bandiat Tardoire.

Durant une année, en 2017, la communauté de communes **travaille à sa construction, son organisation et aux moyens à mettre en œuvre.**

2018 marque le début d'un processus qui posera de nouvelles bases politiques, structurelles et éducatives.

C'est l'année de lancement de la CTG et de son diagnostic de territoire qui aboutira à un projet de territoire sous forme de schéma territorial des services aux familles.

C'est l'année qui voit la création du pôle scolaire, enfance et jeunesse en septembre.

C'est aussi l'année marquée par la volonté des élus de l'époque de **mettre en cohérence, sur l'ensemble de la CDC, les temps éducatifs de l'enfant**, en travaillant sur le PEdT 20108-2021, volet éducatif de la CTG.

Cette démarche de formalisation d'un projet éducatif de territoire a pris du retard, s'est heurté à d'autres dossiers pris en charge par la coordonnatrice CTG/PEdT de l'époque (développement des actions ciblées dans la CTG, renouvellement du CEJ, des COF, mise à plat de la tarification aux familles) pour, finalement, aboutir à un document traduisant la volonté politique et partenariale de travailler aux enjeux éducatifs du territoire. Cependant, sur le terrain, le lien entre l'écrit proposé et les actions n'a pas été formalisé ce qui n'a pas donné la possibilité de faire un bilan basé sur des critères travaillés et définis en amont.

En effet, la responsable de pôle nouvellement nommée avait pour mission d'assurer **la continuité et la cohérence pédagogique** souhaitée : 50 % de son temps est consacré à la coordination opérationnelle des actions issues de la CTG et, par la même, à assurer la « qualité » éducative des services et structures gérés par la CdC.

Mettre en cohérence les temps et réaliser des **passerelles** sont les deux lignes directrices exploitées et travaillées qui permettent aux familles de n'avoir **qu'une seule « porte d'entrée » éducative** sur le territoire.

Ainsi les passerelles entre les temps éducatifs ont été renforcées :

- entre écoles et alsh,
- entre ALSH et temps de la petite enfance (à compétence communautaire),
- entre alsh et collègues,
- entre clubs/associations sportifs/culturels et alsh
- entre école/alsh et restauration scolaire et de loisirs

Ces passerelles ont permis de renforcer les missions des agents et du personnel en place, de **stabiliser les équipes** et de les faire monter en compétence en **formant** aussi davantage.

Les associations sportives du territoire ont été, tout au long de cette période 2018-2021, davantage inscrites dans les parcours éducatifs : chaque année, en septembre et octobre, elles font découvrir leurs disciplines le mercredi après-midi, en lien avec les alsh. Des **liens forts**, à préserver et à maintenir, se sont ainsi créés et permettent une meilleure compréhension du souhait des enfants et des familles.

Ces liens ont aussi été développés dans le cadre des alsh périscolaires : chaque enfant peut ainsi pratiquer musique, activité artistique ou sportive (foot, danse, hand, judo, échecs...) tout en profitant des services des ALSH (horaires adaptés aux parents). Parallèlement, la partenariat établi avec la association Ah'Toupie en général et leur ludothèque en particulier s'en est retrouvé renforcé par la **volonté commune de proposer une offre éducative réfléchie et adaptée** aux situations rencontrées.

Cet axe basé sur le développement de partenariats a été priorisé durant ces trois dernières années et a porté ses fruits.

Un autre axe a aussi été travaillé, **l'axe « actions environnementales et citoyennes »**. Débuté en 2019-2020, il prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur, malgré et en dépit des contraintes imposées par la situation sanitaire. Les services communautaires et les écoles ont travaillé sur le thème de la protection et de la découverte de l'environnement au moyen d'actions variées et complémentaires : **jardins partagés** entre les temps éducatifs, **services de restauration** pour lutter contre le gaspillage, compost, familles associées pour le recyclage des déchets (au bénéfice de leurs animaux domestiques).

D'autres projets ont pu voir le jour et sont actuellement en cours, notamment en partenariat avec le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels : nettoyage de berge de la vallée de la Renaudie, arrachage de plantes envahissantes, aménagement de sentiers à l'étang de Landaudrie, séjours thématiques et aménagement de sentiers par les enfants.

La création du pôle scolaire-enfance-jeunesse a également permis de développer un **axe sécuritaire et sanitaire sur tous les temps** permettant d'affronter la crise du COVID avec plus de force.

Les protocoles ont systématiquement été **harmonisés** entre le scolaire et les alsh ce qui a facilité le travail des agents communs mais aussi la compréhension des règles par les enfants.

Dans les écoles à compétence communautaire, le partenariat avec les parents d'élèves a été renforcé par l'intermédiaire du pôle scolaire enfance et jeunesse. Les actions communes alsh et écoles font l'objet de plus d'échanges en Conseils d'écoles.

**Cependant il reste encore beaucoup de travail sur ce sujet.** Les équipes éducatives ont du mal à se faire confiance et à échanger sur des difficultés rencontrées avec certains enfants ou certaines familles. Le travail a débuté mais reste encore long.

Pour le public des 11-17 ans, le Point Jeunes a permis d'accueillir jusqu'à 24 jeunes. Local situé à Montbron, à proximité du collège, il fonctionnait les mercredis après-midi, durant les vacances scolaires et ponctuellement les vendredis en soirée et les samedis. Ce local donnait la possibilité aussi de venir avec un groupe de collégiens pendant certains jours d'école durant la pause méridienne et en fin d'après-midi.

Devant la difficulté à couvrir l'ensemble du territoire, un partenariat s'est construit avec le collège public de La Rochefoucauld-en-Angoumois afin de permettre aux animateurs « jeunes » de créer du lien en proposant des temps d'animation au sein du collège en fin de journée le lundi.

De plus, une navette gratuite depuis La Rochefoucauld et à destination de Montbron est mise en place en fonction des activités et du programme.

Le responsable du Point Jeunes est Promeneur du Net, faisant partie du réseau départemental de la Charente. À ce titre, sa présence sur Facebook via un compte spécifique sert à assurer une continuité éducative en ligne et à être à l'écoute des jeunes et des parents qui le souhaitent.

Malheureusement, en 2020, la crise sanitaire due au COVID19, le dispositif Vigipirate renforcé et le départ du responsable du Point Jeunes nous ont contraint à revoir les actions menées aux collèges et envers les jeunes.

En effet, des salles ont été réquisitionnées pour la répartition des groupes au détriment des adolescents présents en alsh. Le local n'a plus été utilisé spécifiquement pour les jeunes. Ils se sont alors retrouvés « basculés » vers l'alsh, sans animateur réellement dédié, avec la perspective de cohabiter avec les enfants d'élémentaire qui a eu clairement un effet de « repoussoir ». Enfin, avec vigipirate, il n'était plus possible de rentrer dans les collèges ou se sortir avec un groupe d'élèves. Les actions entreprises ont subi un coup d'arrêt.

Les effets n'ont pas tardé à se manifester : pas de fréquentation dans les structures d'accueil, plus de lien avec les collégiens, c'est tout un public à reconquérir.

## ● En résumé

| FORCES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | FAIBLESSES                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Un pôle éducatif à la CdC qui porte l'action scolaire enfance jeunesse<br>Une coordination CTG / PEdT équivalente à 1,5 ETP<br>Des partenariats établis entre les structures CdC et les écoles à compétence communautaire<br>Des projets transversaux (Projet Culturel de Territoire, CDA...)<br>Des équipes en grande partie fidélisées<br>Une cohérence et une qualité éducative<br>Une diversité et une richesse de l'offre éducative | Un partage de la compétence scolaire entre CdC et communes<br>Manque de réseaux associant les différents acteurs éducatifs à l'échelle du territoire<br>Des pratiques disparates sur une partie du territoire<br>Des actions à destination des 12-25 ans à relancer<br>Un manque de mobilité des jeunes |

## ● Enjeux identifiés

- Assurer la cohérence entre les acteurs, les dispositifs et les temps au service des enfants et de leurs familles.
- Faciliter la mise en place de passerelles, d'échanges, de partage entre les acteurs pour favoriser une approche éducative globale et cohérente.
- Maintenir une qualité de contenus proposés, de respect des rythmes et d'offre de prise en charge pour les familles.



## ● Besoins associés

- Mettre en œuvre une dynamique territoriale globale, d'une part en développant les partenariats existants et, d'autre part, en créant des liens avec de nouveaux acteurs
- Développer des actions en direction de la jeunesse en sensibilisant et associant tous les acteurs concernés

## ● Objectifs opérationnels

- Favoriser l'émergence de projets coconstruits et partagés
- Développer la coordination globale à l'échelle du territoire
  - En allant à la rencontre des différents acteurs du territoire
  - En animant des rencontres entre les différents partenaires
  - En mettant en relation les différents intervenants, structures, projets
  - En développant des outils de communication

## ● Moyens mis en œuvre

- Une méthode de travail pour l'élaboration et le suivi du PEdT basée sur la participation volontaire des acteurs du territoire autour de réflexions et d'actions communes

10 mars 2021 : groupe de travail composé d'élus issus de la commission Scolaire Enfance Jeunesse pour travailler à la définition des valeurs et objectifs éducatifs du PEdT

29 mars 2021 : rencontre en visio avec les directions des écoles maternelles et élémentaires du territoire

6 avril 2021 : 1ère rencontre en visio avec les acteurs éducatifs du territoire du groupe des « 0-12 ans »

8 avril 2021 : 1ère rencontre en visio avec les acteurs éducatifs du territoire du groupe des « 13-25 ans »

Un questionnaire concernant les projets, objectifs éducatifs et valeurs a été envoyé en amont à tous les acteurs éducatifs identifiés. Les réponses ont permis de construire des centres d'intérêts communs : les thématiques

4 thématiques ont été créées :

- Nature & Environnement
- Art & Culture
- Aux actes citoyens !
- Sport & Motricité

Il a été demandé aux acteurs de n'en choisir qu'une pour constituer des groupes de réflexion et de travail.

4 mai 2021 : 1ère rencontre des groupes thématiques 0-12 ans

6 mai 2021 : 1ère rencontre des groupes thématiques 13-25 ans

25 mai 2021 : 2ème rencontre des groupes thématiques 0-12 ans

27 mai 2021 : 2ème rencontre des groupes thématiques 13-25 ans

Entre les deux rencontres, en fonction du nombre de participants et des sujets abordés, des groupes ont été mélangés et reconstitués pour continuer le travail et les réflexions engagées.

Les chiffres :

- 90 invitations ont été envoyées aux différents acteurs éducatifs identifiés du territoire : associations de parents d'élèves, clubs sportifs, associations culturelles, établissement scolaires et culturels, structures institutionnelles
- 35 réponses au questionnaire

- 40 acteurs attendus pour les groupes thématiques : 25 chez les 0-12 ans, 15 chez les 13-25 ans. Finalement 17 participants chez les 0-12 ans et 14 chez les 13-25 ans

➤ **Des projets initiés**

Les groupes thématiques ont ainsi permis de réfléchir à des axes de travail et des actions à mettre en œuvre.

- Nature & Environnement

**Réaménager les espaces extérieurs des structures**

2 pistes de travail :

- Comment introduire plus de nature dans les cours d'école qui en sont dépourvues ?
- Comment aménager un lieu extérieur commun et accessible pour tous ?

- Art & Culture

**Proposer un projet sur une année scolaire que chaque structure peut s'approprier à sa façon**

**Valoriser les créations**

- Sport & Motricité

**Créer un guide des clubs sportifs**

**Fêter le sport à travers une journée dédiée**

- Les 13-25 ans

**Les éléments à prendre en compte pour une action globale en faveur de ce public :**

- S'appuyer sur les ressources du territoire
- S'appuyer sur leurs centres d'intérêt et préoccupations
- Proposer une diversité d'actions
- Adapter la posture
- Veiller à l'accessibilité
- Coordonner les acteurs du territoire

Les groupes de travail se réunissent 2 à 3 fois /an en fonction de l'actualité des structures et de l'avancée des projets. Leur composition peut varier, de nouveaux acteurs peuvent s'y greffer.

Le but est de créer et d'entretenir une dynamique territoriale. Celle-ci peut évoluer, des projets peuvent ne pas aboutir, d'autres nouveaux peuvent émerger.

● **Résultats attendus**

➤ **Par rapport aux enjeux identifiés**

- Identification et connaissance des différents acteurs et intervenants dans les différents champs éducatifs (culturel, sportifs, de loisirs, etc)
- Implication des acteurs : établissements scolaires sous compétence communautaire ou communale, parents d'élèves, associations, ALSH, élus, collectivités, enfants, jeunes...
- Articulation des projets des différents établissements et structures
- Actions construites en partenariat avec les différents acteurs, esprit de co-construction (parents, enseignants, animateur, partenaires...)
- Rencontres régulières entre partenaires
- Actions spécifiques en direction des 13-25 ans

### ➤ Par rapport aux ambition éducatives

- Développement d'un esprit éco-responsable
- Développement de valeurs citoyennes,
- Échanges de toutes sortes autour de thèmes variés,
- Développement de la capacité des publics à devenir acteur d'un projet
- Activités adaptées au rythme et à la maturité des publics, des activités en cohérence avec l'environnement
- Des transitions temporelles et spatiales, facilitées et fluides au sein de la structure éducative,
- Utilisation des locaux concertée et respect des fonctions des différents espaces à disposition.

## ● L'évaluation

### ➤ Modalité d'évaluation

L'évaluation du projet peut se porter sur plusieurs axes distincts :

- la démarche globale : coordination et atteinte des objectifs définis
- les projets spécifiques et des structures

Chaque groupe thématique est amené à dresser le bilan des actions mis en place lors de l'année écoulé. Elle peut se faire soit à la fin de chaque action réalisée, soit globalement à la fin de l'année scolaire.

Un questionnaire à destination des équipes d'enseignements, des parents d'élèves et des partenaires peut être envoyé à la fin de la durée de validité du PEdT

L'avis des enfants est régulièrement sollicité dans les structures communautaires pour que l'équipe puisse adapter les propositions d'activités en cours ou sur le programme à venir.

### ➤ Indicateurs quantitatifs

- Participation des parents d'élèves aux différents groupes thématiques
- Nombre de rencontres entre acteurs
- Nombre de projets réalisés
- Nombre d'actions passerelles réalisées
- Nombre d'action à destination des 13-25 ans et nombre de jeunes y participant
- Nombre de nouveaux acteurs impliqués entre le début et la fin du PEdT
- Participation des services de la CdC à des équipes éducatives spécifiques

### ➤ Indicateurs qualitatifs

- Développement des relations entre structures et établissements
- Reconnaissance mutuelle entre les différentes acteurs
- Engagement des acteurs dans différents projets
- Implication des jeunes dans les projets
- Mutualisation des moyens et des ressources entre associations, structures communautaires, écoles, établissements

## ● Pilotage

### ➤ Composition du Comité de Pilotage

- Pour la C.d.C. La Rochefoucauld – Porte du Périgord :

Monsieur BROUILLET Jean-Marc, Président

Madame BOURGOIN-ZORZOLI Viviane, Vice-présidente en charge de la Petite-Enfance et de l'Enfance-Jeunesse

Madame DEXET Josiane, Vice-présidente en charge de la Cohésion Sociale et Ages de la Vie

Monsieur BOUTENEGRE Patrice, Vice-présidente en charge du Scolaire

Madame SIMON Géraldine, Directrice Générale des Services

Monsieur PARIS Thomas, Coordonnateur de la Convention Territoriale Globale et Accompagnement des Politiques Sociales, Coordonnateur du PEDT

Madame DANIAS Isabelle, Responsable du Pôle Scolaire, Enfance, Jeunesse

- Pour la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente :

Monsieur NORE, Membre du Conseil d'Administration et référent du territoire

Madame BERTOLINI Sabrina, Responsable Territoriale

Madame LEVEQUE Fatima, Conseillère Territoriale

- Pour la Mutualité Sociale Agricole des Charentes :

Monsieur COUILLAUD Patrick, Président

Madame CONCHER Ségolène, Responsable du Service A.S.S.

- Pour le Département :

Madame ESCLASSE Nathalie, Chef de service PMI.

Madame PREVAUD Evelyne, Directrice - T.A S. Angoumois

Monsieur BONNET Jacky, Conseiller d'animation sports et activités de pleine nature

- Pour la D.S.D.E.N. de Charente :

Monsieur PRINCAUD Alain, Inspecteur

Monsieur DIDIER Laurent, Chargé de Mission PEDT, plan du mercredi et rythmes scolaires

Monsieur DARTAI Sébastien, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports

Madame LE MASSON Cécile, Conseillère Technique de la Jeunesse et des Sports

Afin de ne pas multiplier les instances de pilotage, il a été convenu lors de l'élaboration de la CTG que le CoPil du PEDT serait le même que celui de la CTG. Il a un rôle politique et stratégique, il valide la démarche et en est le garant. Il se réunit une fois par an.

### ➤ Le Comité Technique

Il est constitué de tous les acteurs éducatifs du territoire et des élus des commissions communautaires Scolaire-Enfance-Jeunesse et Cohésion Sociale

Il est composé, en plus des élus des commissions, des directeurs de structures, des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires, des principaux de collèges, de la directrice de la M.F.R., des représentants de parents d'élèves des structures et d'établissements scolaires, des assistants maternels et des partenaires (Les Carmes, Ah'Toupie, Ecole Départementale de Musique, CK Tardoire, clubs sportifs ou culturels, ...)

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration et du suivi du PEDT, 4 groupes thématiques ont été créés :

- Nature & Environnement

- Ecole maternelle de Montbron

- Ah Toupie

- ALSH Ile aux Loisirs

- ALSH Les Mômes du Coin

- Cabrioles

- Art & Culture

- CinéMarthon
- Médiathèque « Les Maximes » - La Rochefoucauld-en-Angoumois
- École de Pranzac
- École de Vouthon
- Relais Petite Enfance Itinérant
- Association « Les Carmes »
- CRCATB / Ciné Passion 16
- École Anne-Marie Martel

- Sport & Motricité

- Le Chambon
- Céline Brégeon – Présidente AMSL Handball – Ecole élémentaire Chazelles
- AS Chazelles
- UALR Cyclisme
- Vincent Aubry - animateur ALSH porteur d'un projet d'école Multisports
- L'îlot Loisirs
- Médiathèque « Les Maximes »
- Les Tours du Montbronnais

- Les 13-25 ans

- Association Ah Toupie
- Service Département Jeunesse, Engagement, Sport (SDJES)
- CRCATB / Ciné Passion 16
- MJC La Rochefoucauld-en-Angoumois
- Collège Anne-Marie Martel
- Préhistoire en Tardoire
- ALSH Les Mômes du Coin
- Les Carmes

Ces groupes de travail se réunissent 2 à 3 fois / an en fonction de l'actualité des structures et de l'avancée des projets. Leur composition peut varier, de nouveaux acteurs peuvent s'y greffer.

➤ **Une coordination**

2 techniciens de la CdC se « partagent » la coordination et le suivi du PEdT.

Thomas Paris est chargé de la partie organisationnelle générale, du lien avec les partenaires, de l'animation des réseaux et du suivi des projets

Isabelle Danias assure le lien et la partie opérationnelle avec les structures d'accueil et les écoles sous compétence communautaire.

## **Plan mercredi**

Deux structures gérées par la CdC constituent le socle du Plan Mercredi :

- l'ALSH « Les Mômes du coin », 84 places pour les enfants de 3 à 17 ans (de la Petite Section à la Terminale), qui couvre le territoire de l'ex-CdC Seuil Charente Périgord.

- l'ALSH « L'Îlot Loisirs », accueil multi-sites (3 sites) de 132 places pour les enfants de 3 à 11 ans (de la Petite Section au CM2), qui couvre le territoire de l'ex-CdC Bandiat-Tardoire.

Chacun de ces ALSH se déroule au sein d'écoles publiques ou à proximité

Les ALSH communautaires s'attachent à répondre aux différents critères de qualité figurant dans la Charte qualité du Plan Mercredi.

Les objectifs sont multiples afin de répondre aux différents axes de la charte nationale Plan Mercredi :

- ➔ Développer une complémentarité et une cohérence éducatives avec les autres temps de l'enfant
- Favoriser la connaissance des acteurs éducatifs du territoire
- Participer à la reconnaissance des compétences respectives de chaque corps de métier
- Favoriser l'émergence de projets co-construits et partagés

Des projets spécifiques, partagés et élaborés entre les écoles et les ALSH sont basés sur l'environnement, d'autres avec les associations sportives pour la découverte et l'initiation des sports. L'équilibre territorial est pensé en organisant ces deux ALSH sur deux secteurs distincts. La mutualisation des locaux participe à développer des liens entre écoles et accueil.

- ➔ Des ACM accessibles à tous
- Proposer une offre tarifaire des accueils adaptés aux ressources des familles
- Proposer des horaires d'ouverture/fermeture des accueils adaptés aux besoins des familles
- Travailler le partenariat pour l'inclusion des enfants en situation de handicap

Différents formats (journée, demi-journée) sont proposés afin de faciliter l'organisation des familles. Un travail sur la tarification en fonction des ressources a été effectué en 2019 afin d'harmoniser les tarifs des équipements communautaires.

Les ALSH s'adressent à tous les enfants du territoire et accordent une attention particulière aux enfants en situation de handicap en échangeant au maximum avec les familles en amont de l'arrivée de l'enfant afin de déterminer au mieux les conditions d'accueil. Un travail partenarial et associatif est né, appelé à se développer avec les CMP, SESSAD, le Pôle Ressources Handicap et la MDPH. Des rencontres régulières ont lieu entre ces établissements et les agents de la CdC.

Les temps d'accueil du matin et du soir permettent d'échanger de façon informelle avec les familles afin de recueillir leurs suggestions d'évolutions et leur ressenti sur le fonctionnement des structures. Une communication spécifique ACM des mercredis à destination des familles est mise en place tout au long de l'année par le biais des différents outils numériques de la collectivité.

- ➔ Mise en valeur de la richesse du territoire
- Lier les dispositifs en cours ou en projet : le Projet Culturel de Territoire, Contrat Départemental d'Animation, Eté Actif,...
- Renforcer les actions de valorisation du patrimoine culturel et historique (l'Espace Préhistoire, Les Carmes, ...)

Des projets avec des partenaires sont proposés soit pour permettre aux enfants de découvrir leur environnement, soit pour les impliquer dans un projet spécifique. Deux possibilités : dans les locaux de l'ALSH avec la venue d'intervenants pour la mise en place d'ateliers (associations sportives, culturelles ou scientifiques, prestataires ...) ou en « extérieur » (médiathèque, Les Carmes, le Syndicat des rivières,...).

➔ Développer des activités de qualité

- Fidélisation des équipes éducatives et développement des compétences par la formation
- Mise en place de projets d'animation en relation directe avec les ambitions éducatives (citoyenneté, vivre ensemble et épanouissement)

Plusieurs activités sont proposées sur la journée, au choix de l'enfant. Les activités sont variées pour chaque enfant trouve ce qu'il a envie de faire ou découvre quelque chose de nouveau : sportif, culturel, découverte, manuel, recherche... L'équipe d'animation incite les enfants à découvrir toutes les activités proposées et n'hésite pas à remanier les activités selon le souhait des enfants. De plus, l'équipe d'animation met aussi en place des ateliers autonomes. Un classeur de fiches techniques est à disposition des enfants avec du matériel divers. Ces ateliers autonomes sont mis en place sur les temps calmes principalement mais les enfants peuvent aussi faire le choix d'un atelier autonome à la place d'une activité qui ne lui ferait pas envie.

Chaque ALSH veille à adapter le rythme des mercredis aux différentes tranches d'âge en prenant bien en compte le positionnement charnière de cette journée dans la semaine et leur besoin de se reposer.

Chaque ALSH veille à conserver le caractère ludique de ces mercredis afin de s'inscrire dans une perspective différente d'un apprentissage présent sur le temps scolaire.

Chaque ACM est piloté par un(e) directeur(rice) diplômé (BPJEPS, DEJEPS, BAFD ...) qui mobilise une équipe d'animation autour d'un projet pédagogique dédié. Les animateurs sont qualifiés (BAFA ou stagiaire) selon les modalités de la réglementation en vigueur.